

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Juin 2019**

OBJET : Désignations à divers organismes.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Juin 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de désigner :

- Conseil d'administration de la RTM (régie des transports de Marseille) :
Monsieur Henri PONS, représentant du Conseil départemental.

- Groupement d'intérêt public - centrale d'achat Métropole / Département :

Assemblée générale :

1 titulaire : Monsieur Didier RÉAULT

1 suppléant : Madame Solange BIAGGI

Conseil d'administration - collège 1 : 3 représentants du Département :

Mesdames Marie-Pierre CALLET, Solange BIAGGI et Monsieur Didier RÉAULT.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée